Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la recherche scientifique et de l'Innovation
Université Hassan 1er
Faculté des Sciences et Techniques - Settat

Avis aux candidats admis au cycle doctoral

Formation doctorale « Sciences et Techniques »

Année universitaire 2026 - 2027

Il est porté à la connaissance des candidats admis au cycle doctoral, dans le cadre de la formation doctorale « **Sciences et Techniques** », au titre de l'année universitaire 2026-2027, que le dépôt des dossiers d'inscription et la finalisation des procédures administratives se dérouleront selon le calendrier suivant :

Inscription	Temps normal	Temps aménagé
Liste principale	Mardi 24 Novembre Mercredi 25 Novembre	Samedi 28 Novembre
Liste d'attente	Jeudi 26 Novembre	Samedi 05 Décembre

Les candidats sont invités à déposer un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription, téléchargeable depuis la plateforme du Pôle des Études Doctorales (https://ced.uh1.ac.ma/), dûment rempli et signé ;
- Original et 2 photocopies certifiées conformes du diplôme de Master, de cycle d'ingénieur, ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- Original et 2 photocopies certifiées conformes du diplôme de Licence ;
- Original et 2 photocopies certifiées conformes du Baccalauréat ;
- Un certificat d'équivalence pour les diplômes étrangers ;
- 2 photocopies certifiées conformes de tous les relevés de notes du cursus après le Baccalauréat ;
- 2 copies de la carte nationale d'identité (ou de la carte de résidence et des premières pages du passeport pour les étudiants étrangers) ;
- 2 photos d'identité portant le nom et le prénom au verso ;
- Une attestation de non-emploi, accompagné d'une copie (candidats n'exerçant aucune activité professionnelle) – Modèle à télécharger ici;
- Une attestation de travail, accompagnée d'une copie (candidats employés) ;
- Pour les candidats internationaux, une autorisation d'inscription délivrée par l'Agence Marocaine de Coopération International (AMCI).
- Un engagement de l'étudiant à signer la charte de thèse, selon les modalités qui seront communiquées ultérieurement – Modèle à télécharger ici ;
- Justificatif de paiement des frais d'inscription pour les doctorants inscrits en régime à temps aménagé, à fournir selon les modalités qui seront communiquées **après validation administrative du dossier par l'administration de la FSTS**.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.